

ASSOCIATION FRANÇAISE DES BOUVIERS SUISSES

Affiliée à la Société Centrale Canine
Siège Sociale : Villetroche - 36260 PAUDY



EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE

-WIHR AU VAL (68) en ALSACE -

CLUB CANIN DE WIHR AU VAL

«Entente Cynophile de la vallée de Munster»

les 21 et 22 juin 2014

APPENZELL - BERNOIS - ENTLEBUCH-GRAND BOUVIER

Renseignements :

- Mme De Turckheim Christine
Tél. : 03 89 24 47 21 (le soir) chrisdetur@wanadoo.fr
- Mme Véronique Ernoult
Tél. 03 89 78 59 29 veronique.ernoult@neuf.fr

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement
sur internet : cedia.fr ou afbs.asso.fr
Engagement internet (sauf Test de caractère) :
www.cedia.fr - paiement sécurisé

Engagement papier à renvoyer à :

Mme Véronique ERNOULT
31 route du Rhin 68250 ROUFFACH
Tél. 03 89 78 59 29
veronique.ernoult@neuf.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 2 JUIN 2014

PROGRAMME

SAMEDI 21 JUIN

13h00 : Tests de Caractère - Conseils présentation d'un chien
19h00-20h30 : Apéritif du Club
20h30 : Dîner sur réservation

DIMANCHE 22 JUIN

8h00 : Ouverture de l'Exposition
Accueil des participants - Contrôle sanitaire
9h00 : Début des jugements
12h-14h : Repas sur place sur réservation-Buvette et sandwiches toute la journée
Au cours de la journée : Initiation à l'attelage, concours de charrettes,
jeunes présentateurs.
16h00 : **Ring d'Honneur** : - Lots d'Elevage * - Lots Reproducteurs *
- Meilleurs de chaque classe
- Meilleurs de race
- Meilleurs de l'Exposition

*inscription sur place le matin

RECOMPENSES

aux : - QUATRE PREMIERS DE CHAQUE CLASSE - MEILLEUR BABY et PUPPY
- MEILLEURS DE RACES - MEILLEUR VETERAN et VENERABLE
- MEILLEUR LOT D'ELEVAGE et LOT REPRODUCTEUR

TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION

JURY :

Bouvier Bernois :

M. Claude SAUTEBIN (CH)

**Bouvier Appenzell
Bouvier Entlebuch
Grand Bouvier**

M. Salvatore GIANNONE



Les résultats de notre Régionale d'Elevage seront comptabilisés pour la cotation officielle des géniteurs mise en place par notre Association et la Société Centrale Canine. Les grilles de cotation figureront dans le catalogue de l'Exposition et dans les revues de l'AFBS. N'oubliez pas que les mentions «1^{er} Choix» (2 points), «Sélectionné» (3 points), «Recommandé» (4 points) et «Elite» (6 points) ne sont attribuées qu'à des sujets reconnus «APTE» au Test de Caractère.

La présentation de votre chien au Test de Caractère ne nécessite aucune préparation particulière.

Alors engagez-le.

AFFICHAGE - Les exposants sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. L'introduction de chiots dans l'exposition et rigoureusement interdite.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition : ne seront plus tolérés que les «coups de brosse de finition». L'usage de la laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la texture naturelle ou la couleur naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition, pour des raisons majeures, indépendantes des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGES - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements «au poteau» le jour de l'exposition ; seuls les lots d'Élevage et la classe Reproducteur seront autorisés.
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat.

Service vétérinaire : Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, ainsi que des chiennes en chaleur, des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

PARTICIPATION AUX FRAIS : Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la S.C.C.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la S.C.C. avec extension possible aux manifestations organisés par ses associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration;
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la S.C.C.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

CLUB CANIN DE WIHR AU VAL :

Si vous venez de Colmar :

Traverser Wihr au Val en empruntant la D10, puis 1^{er} chemin à gauche après la sortie du village.

Si vous venez de Munster par la D10 :

1^{er} chemin à droite avant de rentrer dans Wihr au Val.

Coordonnées GPS : EST 7°11.920

NORD 48°02.932

N° de Tél : 03 89 71 08 74

QUELQUES HOTELS ET CAMPINGS ACCEPTANT LES CHIENS

Hôtel Restaurant LE CHALET** à Luttenbach-près-Munster 68140

Tél. : 03 89 77 38 33 Chambre à partir de 55 €

Hôtel Restaurant Le ïlienkopf *** à Breitenbach 68380

Tél. : 03 89 77 33 04 Chambre à partir de 57 € + chien 4 €

Hotel Restaurant La Perle des Vosges*** à Muhlbach sur Munster 68380

Tél. : 03 89 77 61 34 Chambre à partir de 58 €

Auberge Obersolberg** à Eschbach au Val 68140

Tél. : 03 89 77 36 49 Chambre à partir de 57 € + suppl chien 7 €

Camping La Route Verte ** 68230 Wihr au Val

Tél. : 03 89 71 10 10 ou 06 47 42 49 62

Camping Le parc de la Fecht*** Munster

Tél. : 0825 00 20 30 attention : 1 seul chien/emplacement

D'autres hotels sont possible à Munster même, mais ne pas oublier que le 21 juin : c'est la fête de la musique (encombrement, bruits et musique une partie de la nuit) !



du 21 et 22 juin 2014 A WIHR AU VAL (68)

(une feuille par chien - photocopies acceptées) à expédier à : **Véronique ERNOULT - 31 route du Rhin 68250 ROUFFACH**

NOM DU CHIEN + AFFIXE :

RACE :N° Identification :

Sexe : N° LOF : Né(e) le :

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom du producteur :

Nom du propriétaire :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Mail :

CLASSES

Intermédiaire : Ouverte : Champion : Jeune : Puppy : Baby :

D'ENGAGEMENT :

Vétéran : Vénéral : TEST CARACTÈRE : CONFIRMATION :

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	Tarifs jusqu'au 12/5	Tarifs du 13/5 au 2/6	Sommes
1 ^{er} CHIEN (catalogue compris)	33 €	40 €	
2 ^{ème} CHIEN	26 €	33 €	
3 ^{ème} CHIEN	23 €	30 €	
4 ^{ème} CHIEN et suivant	18 €	25 €	
- Puppy * - Baby *	18 €	25 €	
- Vétéran, Vénéral *	Gratuit		
Test de Caractère	17 €		
Dîner samedi soir (au restaurant)	28 € x		
Buffet dimanche midi sur place (entrée-plat chaud-dessert-boisson)	17 € x		
	TOTAL		

* ne peuvent compter comme 1^{er} chien dans le cas de plusieurs inscriptions

Vétéran et vénérables : si vous engagez seulement dans ces classes
envoyez vos inscriptions uniquement par courrier

Aucun engagement ne sera remboursé

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT

- La photocopie du Certificat Antirabique ou du Passeport pour les chiens venant de l'Etranger
- une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS

Les exposants qui engagent leur chien au Test de Caractère doivent engager sur papier et non par internet et doivent faire un règlement global :
TC + Exposition.
Limité à 20 chiens.

**Vous pouvez télécharger la feuille
d'engagement sur internet :**

cedia.fr ou afbs.asso.fr

**Engagement internet : www.cedia.fr -
paiement sécurisé (sauf test de caractère)**

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenuil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16h30.

Fait à _____ le _____
signature :

CLUB CANIN de WIHR AU VAL

«Entente Cynophile de la vallée de Munster»

Coordonnées GPS :
EST 7°11.920 NORD 48°02.932



EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE

les 21 et 22 juin 2014

DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

CLASSE INTERMEDIAIRE : (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE OUVERTE : (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) Pour les chiens âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE BABY 3 à 6 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur –Prometteur- Assez Prometteur -Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

CLASSE PUPPY 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien par ordre décroissant Très Prometteur –Prometteur- Assez Prometteur -Insuffisant.

Elle ne donne pas lieu à classement.

CLASSE JEUNE :

Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au CACS.

CLASSE CHAMPION :

Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI – et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. (Photocopie du diplôme à joindre à la feuille d'engagement)

CLASSE VETERAN -Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE VENERABLE -Possible à partir de 10 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE NE CONCOURANT PAS :

Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

Sont considérées comme classes individuelles les classes : intermédiaire, ouverte, travail, champion, jeune et vétéran.

CLASSE LOT D'AFFIXE OU LOT D'ELEVAGE :

Classe pouvant être constituée sur place.

Pour au minimum 3 chiens de même race et variété (maximum 5), sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait sur le ring d'honneur.

CLASSE LOT DE REPRODUCTEUR :

Classe pouvant être constituée sur place

Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au premier degré. Les chiens composant le lot doivent être engagés dans une classe individuelle.

A l'exception des lots d'élevage et des lots de reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous ne pouvez engager votre chien que dans une seule classe.

TRES IMPORTANT

Se munir du passeport ou du Certificat de vaccination antirabique et de la carte d'identification pour les chiens provenant de l'Étranger.